

À RESTINCLIÈRES

A partir du 12 Septembre 2022



EVEIL

PILATES

HIP HOP

breakdance

fitness

Atelier chorégraphique

KRAV-MAGA

BABY GYM

TABATA

STRETCHING

DANSES URBAINES

BOXE

MODERN JAZZ

AGENDA :

- Forum des associations : Le 04 Septembre à l'espace Fête de Restinclières de 9h à 12h00
- Vendredi 23 Juin 2023 - Gala de fin d'année - Espace Fêtes - Restinclières - 21h

Cet emploi du temps peut être modifié en fonction de la demande

LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENDREDI
9h-10h PILATES (Sandra)	8h45-9h45 PILATES (Sandra)			9h-10h00 PILATES (Sandra)
10h-11h PILATES SENIORS FEMMES ENCEINTES (Sandra)		10h15-11h15 STRETCHING (Sandra)		10h-11h00 PILATES Séniors (Sandra)
17h00-18h00 BREAKDANCE Juniors (Maud)	17h30-19h00 HIP-HOP Juniors (Maud)	17h15-18h15 PILATES (Sandra)	17h15-18h15 BABY GYM (Lily)	17h30-18h30 MODERN JAZZ (Hermione)
18h00h-19h30 HIP-HOP Ados 1 (Maud)		18h15-19h15 PILATES (Sandra)	18h30-20h00 BOXE Ados (Pascal)	19h00-20h30 KRAV-MAGA Ados (Adrien)
19h30-20h30 TABATA Adultes (Sandra)	19h00-20h00 PILATES Adultes (Sandra)	19h15-20h15 FITNESS Adultes (Sandra)		
20h30-21h30 STREETJAZZ Adultes (Sandra)	20h00-22h00 KRAV-MAGA Adultes (Adrien)	20h15-21h45 ATELIER CHOREGRAPHIQUE (Hermione)	20h00-22h00 BOXE Adultes (Pascal)	
				SAMEDI
				10h00-11h30 HIP-HOP BREAKDANCE Ados (Sean)

FORFAIT DANSE

MODERN JAZZ / HIP HOP / STREET JAZZ
BREAKDANCE / EVEIL / BABY/ DANSES URBAINES

1H	160€	(1 cours au choix)
1H30	240€	(1 cours au choix)
2H	300€	(2 cours au choix)
3H ET PLUS	400€	(2 cours au choix)

FORFAIT BOXE

1H30	240€
2H	300€

License : -18ans : 25€ // + 25ans : 35€ // Offerte à partir de 2 H

FORFAIT FITNESS

1H	160€
2 COURS	300€

Coaching personnalisé sur demande

FORFAIT PILATES

1H	160€
2H00	300€
3H ET PLUS	400€

ADHESION

(Assurance comprise SMACL Assurances)

Moins de 16 ans :10€
Plus de 16 ans :15€
Carte Famille (dès 2 personnes) :20€

L'adhésion est obligatoire pour toutes les activités et non remboursable

Extrait du RÈGLEMENT INTERIEUR :

- Un minimum de participants est nécessaire au maintien d'une activité après examen par l'association.
- La saison des activités à l'année se déroulera du 12 septembre 2022 au 23 juin 2023 inclus.
- Les activités hebdomadaires sont suspendues à l'occasion des vacances scolaires et des jours fériés.
- Les cotisations d'activités sont calculées à l'année, hors vacances scolaires en plus de l'adhésion.
- Le paiement doit être fait au plus tard fin Octobre.
- Aucun remboursement de cotisation d'activités ne sera effectué sans présentation d'un justificatif médical et acceptation du bureau.
- Tout trimestre entamé est dû.
- Le premier cours est proposé à l'essai sans engagement.
- Un certificat médical est obligatoire pour les activités sportives et doit être fourni avant la troisième séance.

SÉCURITÉ :

Votre enfant participe à une activité et dans un souci de sécurité, nous vous demandons impérativement de vous assurer de la présence de l'animateur sur le lieu d'activité concernée avant de le laisser.

A la fin du cours, exigez de vos enfants qu'ils vous attendent à l'intérieur.

Merci.